













TRACT INTERSYNDICAL DE COTE D'OR - 3 mai 2023

La pseudo-**revalorisation** conçue par le ministère de l'Education nationale, exclut les personnels non enseignants (AED, AESH, administratifs), **adapte nos carrières à l'allongement** que la **réforme des retraites** leur fait subir, et **laisse se dégrader la grille de nos rémunérations liée à nos statuts**. Les organisations invitées ont refusé de rencontrer le Recteur le 27 avril pour mettre en place le Pacte. Voici pourquoi.

En ce qui concerne le socle :

- pour la grande majorité des enseignants qui ont **plus de 15 ans** d'ancienneté, la seule « revalorisation » consiste en un doublement de **l'ISOE et de l'ISAE**, primes jamais revalorisées depuis leur création !
- pour ceux qui ont **moins de 15 ans** de carrière, s'ajoute une **prime** d'attractivité variable. Elle ne fait que relever le **début de carrière** qui frôlait le SMIC, et qui risquait de finir par passer en-dessous.
- les mesures pour élargir un peu l'accès à la classe exceptionnelle et à la hors classe ne visent qu'à adapter nos carrières à leur allongement, du fait de la réforme des retraites.

En ce qui concerne le Pacte :

- il faut accepter de travailler plus pour perdre un peu moins.
- les missions du Pacte risquent de nous mettre en **concurrence** les uns avec les autres.
- Il s'agit d'une incitation à piétiner nous-mêmes nos statuts et nos métiers pour améliorer l'ordinaire.

Dans tous les cas de figure :

- nous prenons tous **deux ans ferme** à cause de la réforme des retraites.
- nous n'aurons pas de retraite complète à 64 ans : personne n'aura cotisé 43 annuités à cet âge-là.
- les **revalorisations** ne sont **que des primes**. Elles ne compteront pas pour la retraite. Elles sont conditionnées à des missions qui alourdissent la **charge de travail** déjà trop forte (+ de 40h/semaine selon l'INSEE) et risquent de creuser les inégalités hommes/femmes.
- aucune de ces mesures ne nous permet de rattraper l'inflation de presque 6% depuis un an.

C'est inacceptable! Nous exigeons:

- **l'abrogation de la réforme des retraites :** non à un âge de départ à 64 ans, non aux 43 annuités de cotisation obligatoires, maintien du code des pensions civiles et militaires !
- le retrait du PACTE : aucune charge de travail supplémentaire n'est acceptable.
- des **mesures d'urgence d'augmentation du point d'indice** et d'amélioration des grilles indiciaires pour tous les personnels de l'Education Nationale,
- le respect de nos statuts, métiers et qualifications.

Nous appelons l'ensemble des collègues à :

- se réunir pour **prendre position** contre le Pacte (cela peut se formuler comme suit : « les personnels de l'étab. X réunis ce jour se prononcent contre le Pacte et reprennent à leur compte le tract intersyndical de Côte d'Or. »)

se rassembler devant le Rectorat le mercredi 24 mai à 15h

la veille de l'examen du Pacte au ministère, pour y porter leurs prises de position. Munissez-vous de dispositifs sonores portatifs pour être sûrs d'être entendus...